



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Unité facultative de mobilité Baccalauréat professionnel

Guide d'accompagnement

SOMMAIRE

Arrêté du 27-6-2014	page 3
Annexe I Référentiel de l'unité facultative « mobilité »	page 4 et 5
Annexe II Définition de l'épreuve facultative « mobilité »	page 6
Informations complémentaires à l'annexe II	page 7
Fiche de synthèse	page 8
Fiche d'évaluation de la 2ème partie	page 9
Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité (version anglaise)	page 10 à 12
Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité (version espagnole)	page 13 à 15
Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité (version allemande)	page 16 à 18

Unité facultative de mobilité dans le diplôme du Baccalauréat professionnel

Baccalauréat professionnel
Unité facultative de mobilité : création
NOR : MENE1406412A
arrêté du 27-6-2014 - J.O. du 29-6-2014
MENESR - DGESCO A2-3

Vu code de l'éducation ; décret 2014-725 du 27-6-2014 ; arrêté du 9-5-1995 modifié ; avis de la formation interprofessionnelle du 23-9-2013 ; avis du CSE du 14-11-2013

Article 1 - Il est créé à titre expérimental dans le diplôme du baccalauréat professionnel une unité facultative « mobilité » validant les résultats d'une période de formation effectuée dans un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange, dans le cadre de la préparation à ce diplôme.

Article 2 - Peuvent présenter l'unité facultative définie à l'article 1er les candidats scolaires dans un établissement public ou privé sous contrat, apprentis dans un centre de formation d'apprentis ou une section d'apprentissage habilités, stagiaires de la formation professionnelle continue dans un établissement public.

Article 3 - Le référentiel des compétences professionnelles et générales constitutives de l'unité facultative « mobilité » figure en annexe I du présent arrêté.

Article 4 - La définition de l'épreuve relative à l'unité facultative « mobilité » figure en annexe II du présent arrêté.

Article 5 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à la session d'examen 2015.

Article 6 - Les dispositions du présent arrêté feront l'objet d'une évaluation à l'issue de la session d'examen 2017.

Article 7 - La directrice générale de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 27 juin 2014

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine

Annexe I

Référentiel de l'unité facultative « mobilité »

Découverte professionnelle en mobilité

Repères	Compétences visées	Description des compétences	Résultats attendus
C 1	Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger	Être capable de : <ul style="list-style-type: none">- s'informer, collecter et analyser des données et des informations ;- identifier les instructions et consignes, orales et écrites ;- utiliser un mode de communication diversifié et adapté (gestes, support écrit, numérique, graphique, etc.).	Transmettre des informations et communiquer en utilisant différents média/moyens Agir en conformité avec les consignes orales et écrites reçu
C 2	Caractériser le contexte professionnel étranger	Être capable de : <ul style="list-style-type: none">- décrire la structure d'accueil, en termes de situation géographique, statut, taille, organisation, objet et activités, principaux indicateurs de performance ;- décrire les règles de fonctionnement de la structure (horaires de travail, organisation hiérarchique, contraintes de confidentialité, etc.) ;- situer précisément le service accueillant dans l'organisation générale de la structure ;- identifier les partenaires internes et externes de la structure.	Présenter la structure et le cadre de travail, l'organigramme, le service Nommer et expliquer les règles de fonctionnement de la structure, les consignes orales et écrites Nommer et situer les partenaires internes et externes de la structure
C 3	Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger	Être capable de : <ul style="list-style-type: none">- identifier et mettre en œuvre les opérations nécessaires pour la réalisation des tâches confiées ;- appliquer les consignes ;- repérer les risques professionnels liés aux tâches confiées ;- respecter les règles de sécurité.	Assurer correctement la réalisation des tâches professionnelles confiées dans le respect des consignes et des règles de sécurité
C 4	Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France	Être capable de : <ul style="list-style-type: none">- décrire une activité réalisée ou observée dans un contexte étranger : tâches, contexte et conditions d'exercice, méthodes, résultats attendu	Identifier les similitudes et les différences entre des activités de même type réalisées ou observées à l'étranger et en France

Découverte culturelle en mobilité

Repères	Compétences visées	Description des compétences	Résultats attendus
C 5	Se repérer dans un nouvel environnement	Être capable de : - situer spatialement la structure d'accueil par rapport à des repères ; - caractériser l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil : territoire urbain, péri-urbain, rural, degré d'accessibilité, modalités de transports, etc.	Situer le lieu d'apprentissage étranger par rapport à des lieux publics Décrire l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil Citer quatre caractéristiques géographiques du pays d'accueil (population, climat, relief...)
C 6	Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Être capable de : - identifier, dans le contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel) des caractéristiques d'ordre culturel : habitudes alimentaires, mode de vie, rythmes, horaires, etc. - présenter un élément/fait d'ordre culturel observé : monument, fête, manifestation culturelle, etc. - présenter un élément/fait d'actualité, local ou national, survenu pendant le séjour.	Décrire des éléments culturels caractéristiques du contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel) Présenter des éléments de ressemblance et de différence entre les contextes culturels français et étrangers

Annexe II

Définition de l'épreuve facultative « mobilité »

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif l'évaluation des acquis d'apprentissage obtenus à l'occasion d'un séjour dans un pays membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange, dans le cadre d'une formation conduisant à une spécialité de baccalauréat professionnel. Elle prend en compte les dimensions professionnelles et culturelles des situations rencontrées par le candidat.

Les compétences évaluées sont celles qui sont décrites dans le référentiel figurant en annexe I de l'arrêté du 27 juin 2014 dont la présente annexe constitue l'annexe II.

Modalités de l'évaluation

L'épreuve comprend deux parties :

- la première partie se déroule dans le pays étranger, à l'issue de la période de mobilité ;
- la deuxième partie se déroule en France, au plus tard trois mois après le retour du candidat.

1re partie

L'évaluation porte sur les compétences C1 et C3 du référentiel. Elle se déroule dans une entreprise ou dans un établissement de formation professionnelle avec lesquels l'établissement de formation français a passé convention. Elle est réalisée par un ou des représentants de l'entreprise ou de l'établissement de formation du pays d'accueil étranger.

Le support d'évaluation se présente sous forme d'une grille d'évaluation figurant en annexe de la présente définition. Cette grille comporte une rédaction en français et une traduction dans la langue du pays d'accueil. Elle est renseignée par le ou les évaluateurs étrangers et transmise en retour à l'établissement français d'origine du candidat, selon des modalités définies dans la convention.

2e partie

L'évaluation porte sur les compétences C2, C4, C5 et C6 du référentiel. Elle se déroule dans l'établissement français de formation. Elle consiste en un entretien de 20 minutes avec une commission composée de deux enseignants, l'un de la discipline professionnelle de la spécialité de baccalauréat professionnel préparée, l'autre d'une discipline générale enseignée dans la formation. Les évaluateurs peuvent être des enseignants du candidat ou non.

L'épreuve comprend une présentation par le candidat de l'environnement professionnel rencontré et d'un élément d'ordre culturel vécu ou observé au cours de son séjour à l'étranger. Cette présentation, d'une durée de 10 minutes, prend appui sur un support réalisé par le candidat sous forme écrite (dossier de 10 pages maximum, annexes incluses) ou sous forme numérique (diaporama de 10 diapositives maximum).

À l'issue de la présentation, les évaluateurs échangent avec le candidat sur les comparaisons que celui-ci est appelé à faire entre les pratiques présentées dans l'exposé et les pratiques françaises relevant des mêmes domaines. L'interrogation peut être élargie aux autres activités, professionnelles et culturelles, rencontrées par le candidat.

Les critères de l'évaluation sont les suivants :

- précision de la description de l'élément d'ordre culturel et de l'environnement professionnel présentés ;
- pertinence de la comparaison entre pratiques étrangères et françaises ;
- distanciation par rapport aux situations vécues et observées à l'étranger et par rapport à ses propres pratiques professionnelles et culturelles.

Notation

La notation de l'épreuve est réalisée par les évaluateurs désignés pour la deuxième partie décrite ci-dessus :

- la première partie est notée sur 8 points sur la base de la grille d'évaluation renseignée par les évaluateurs du pays étranger ;
- la seconde partie de l'épreuve est notée sur 12 points.

Informations complémentaires à l'annexe II

1^{ère} partie de l'épreuve sur 8 points

Il conviendra de fournir, en plus de la grille d'évaluation, le tableau définissant les compétences 1 et 3 traduit dans la langue du pays, en s'assurant de sa bonne appropriation par la personne en charge de l'évaluation. On veillera à ce que les observations soient formulées en référence aux items proposés, de façon à **éclairer précisément les évaluateurs en charge de la notation**. La note proposée, en fonction du positionnement et des observations apportées sur la grille 1, sera **reportée sur la fiche de synthèse**.

En cas d'impossibilité de traduire les documents dans la langue du pays, les supports pourront être fournis dans la langue utilisée pour les échanges entre les différents acteurs.

2^{ème} partie de l'épreuve sur 12 points

L'entretien **se déroulera intégralement en français**, cette épreuve n'ayant pas vocation à apprécier la maîtrise de langue étrangère. Il conviendra de veiller à envisager des modalités de notation en lien direct avec les critères d'évaluation précisés dans l'arrêté. Les candidats seront encouragés à éviter la lecture stricte du support pour favoriser une prise de parole structurée. Une telle prestation nécessite une préparation qui pourra être envisagée dans le cadre, par exemple, d'un module d'accompagnement personnalisé ou d'enseignement général lié à la spécialité proposé en amont et en aval de la période de formation en milieu professionnel.

La fiche de synthèse proposée pourra être utilisée pour procéder à la notation et consigner toutes les informations relatives à la prestation du candidat.

Liste des différents pays adhérents au 12 novembre 2015

<i>Pays membres de l'Union Européenne</i>	<i>Pays membres de l'Espace Economique Européen</i>	<i>Pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange</i>
<i>Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède</i>	<i>Pays membres de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège</i>	<i>Pays membres de l'Espace Economique Européen + Suisse</i>

UNITÉ FACULTATIVE DE MOBILITÉ
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SESSION 20__
FICHE DE SYNTHÈSE

INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT.

Nom :

Prénom :

Spécialité :

Date de naissance :

Etablissement de formation français :

INFORMATIONS CONCERNANT LA PÉRIODE DE FORMATION A L'ÉTRANGER.

Date :

Nom de l'entreprise ou de l'établissement de formation professionnelle :

Adresse, pays :

Nom et qualité du ou des évaluateurs désignés :

INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE.

Date de présentation de la deuxième partie :

Composition de la commission

Nom, prénom du professeur de la discipline professionnelle de la spécialité (préciser la discipline) :

Signature :

Nom, prénom du professeur de discipline générale (préciser la discipline) :

Signature :

Notation

Note attribuée à la première partie :	/8
Note attribuée à la seconde partie :	/12
TOTAL première et seconde parties :	/20

APPRECIATION GÉNÉRALE

Unité facultative de mobilité

Fiche d'évaluation de la 2^{ème} partie

Nom et prénom du candidat :

Session :

Compétences		Résultats d'apprentissage	Acquis	Non acquis
C 2	Caractériser le contexte professionnel étranger	Présente la structure et le cadre de travail, l'organigramme, le service		
		Nomme et explique les règles de fonctionnement de la structure, les consignes orales et écrites		
		Nomme et situe les partenaires internes et externes de la structure		
C 4	Comparer des activités Professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France	Identifie les similitudes et les différences entre des activités de même type réalisées ou observées à l'étranger et en France		
C 5	Se repérer dans un nouvel environnement	Situe le lieu d'apprentissage étranger par rapport à des lieux publics		
		Décrit l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil		
		Cite quatre caractéristiques géographiques du pays d'accueil (population, climat, relief...)		
C 6	Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Décrit des éléments culturels caractéristiques du contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel)		
		Présente des éléments de ressemblance et de différence entre les contextes culturels français et étrangers		
Sous-total 2 ^{ème} partie				/12

Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité
(version anglaise)
STUDENT MOBILITY ASSESSMENT GRID

STUDENT (Informations concernant le candidat)
SURNAME (Nom)
NAME (Prénom)
VOCATIONAL BACCALAUREAT (speciality) (Spécialité)
BIRTHDATE : (Date de naissance)
EDUCATIONAL INSTITUTION : (Etablissement de formation français)
MOBILITY PERIOD INFORMATION (Informations concernant la période de formation à l'étranger)
From / / to / / (Date)
HOST ORGANISATION : (Nom de l'entreprise ou de l'établissement de formation professionnelle)
Address : Country : (Adresse) (pays)
Name of the tutor(s), position in the firm : (Nom et qualité du ou des évaluateurs désignés)

Cette grille a vocation à permettre la validation des compétences C1 et C3, relevant du champ de compétences "découverte professionnelle en mobilité".

Cette évaluation constitue la première partie de l'épreuve. Elle se déroule à l'étranger, dans l'entreprise ou l'établissement de formation professionnelle avec lesquels l'établissement de formation français a passé convention. **Elle est réalisée par un ou des représentants de l'entreprise ou de l'établissement de formation du pays d'accueil** et transmise en retour à l'établissement français d'origine du candidat, selon des modalités définies dans la convention.

The assessment covers C1 and C3 skills. It is held in a foreign company or on the premises of a vocational training provider with which the French vocational training center or school has signed an agreement. It is delivered by one or more representatives of the company or training provider in the host country.

The assessment grid is completed by the foreign assessor(s) and sent to the candidate's training provider in France as set out in the agreement.

Assessment grid of learning outcomes following the period of mobility

Compétences <i>Skills</i>	Résultats d'apprentissage <i>Learning outcomes (the student...)</i>	Acquis <i>acquired</i>	Non acquis <i>not acquired</i>	Observations <i>Comments</i>
C1 Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger <i>Understanding and making oneself understood in a professional context abroad</i>	Comprend les consignes orales <i>Can understand oral instructions</i>			
	Comprend les consignes écrites <i>Can understand written instructions</i>			
	Se fait comprendre à l'oral <i>Can make himself/herself understood orally</i>			
	Se fait comprendre avec un support écrit, graphique, numérique, etc. <i>Can make himself/herself understood using written documents, graphics, charts or digital media, etc...</i>			
C3 Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger <i>Partially carrying out a professional task under supervision in a professional context abroad</i>	Adopte un comportement professionnel conforme <i>Can adopt an appropriate behaviour in the workplace</i>			
	Applique les consignes <i>Can follow instructions</i>			
	Tient compte des risques professionnels <i>Can take professional risks into account</i>			
	Réalise correctement les tâches confiées <i>Can carry out the assigned tasks properly</i>			

Date :
(Date)

Name, position and signature of the assessors :
(Nom, fonction et signature des évaluateurs)

Extrait du référentiel concernant les compétences 1 et 3, visant à guider l'évaluation menée à l'étranger :

Extract from the frame of reference (skills 1 and 3)

Repères <i>Reference</i>	Compétences visées <i>Skills</i>	Description des compétences <i>Description of skills</i>	Résultats attendus <i>Expected outcomes</i>
C 1	<p>Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Understanding and making oneself understood in a professional context abroad</i></p>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'informer, collecter et analyser des données et des informations ; - identifier les instructions et consignes, orales et écrites ; - utiliser un mode de communication diversifié et adapté (gestes, support écrit, numérique, graphique, etc.). <p><i>Ability to:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>research, collect and analyse data and information</i> • <i>identify oral and written instructions</i> • <i>use a range of appropriate means of communication (gestures, written documents, digital media, graphics etc.)</i> 	<p>Transmettre des informations et communiquer en utilisant différents média/moyens</p> <p>Agir en conformité avec les consignes orales et écrites reçues</p> <p><i>Conveys information and communicates using different media/means</i></p> <p><i>Follows oral and written instructions</i></p>
C 3	<p>Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Partially carrying out a professional task under supervision in a professional context abroad</i></p>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et mettre en oeuvre les opérations nécessaires pour la réalisation des tâches confiées ; - appliquer les consignes ; - repérer les risques professionnels liés aux tâches confiées ; - respecter les règles de sécurité. <p><i>Ability to:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>identify and apply the necessary operations to perform the tasks assigned</i> • <i>follow instructions</i> • <i>identify professional hazards related to the assigned tasks</i> • <i>observe safety rules</i> 	<p>Assurer correctement la réalisation des tâches professionnelles confiées dans le respect des consignes et des règles de sécurité</p> <p><i>properly performs professional tasks assigned in accordance with instructions and safety rules</i></p>

**Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité
(version espagnole)**

DATOS PERSONALES (Informations concernant le candidat)	
APELLIDOS Y NOMBRE : (Nom/ prénom)	
ESPECIALIDAD : (spécialité)	
FECHA DE NACIMIENTO : (Date de naissance)	
ESTABLECIMIENTO DE FORMACIÓN EN FRANCIA : (Etablissement de formation français)	
INFORMACIONES RELATIVAS AL PERIODO DE FORMACIÓN EN EL EXTRANJERO. (Informations concernant la période de formation à l'étranger)	
FECHA : (Date)	
NOMBRE DE LA EMPRESA O DEL ESTABLECIMIENTO DE FORMACIÓN PROFESIONAL : (Nom de l'entreprise ou de l'établissement de formation professionnelle)	
Dirección : (Adresse)	País : (Pays)
Examinadores : apellidos y calidad : (Nom et qualité du ou des évaluateurs désignés)	

Cette grille a vocation à permettre la validation des compétences C1 et C3, relevant du champ de compétences "découverte professionnelle en mobilité".

Cette évaluation constitue la première partie de l'épreuve. Elle se déroule à l'étranger, dans l'entreprise ou l'établissement de formation professionnelle avec lesquels l'établissement de formation français a passé convention. **Elle est réalisée par un ou des représentants de l'entreprise ou de l'établissement de formation du pays d'accueil** et transmise en retour à l'établissement français d'origine du candidat, selon des modalités définies dans la convention.

La evaluación abarca las competencias C1 y C3 del marco de la unidad facultativa. Se lleva a cabo en una empresa o en un establecimiento de formación profesional con los que previamente el establecimiento francés ha firmado una convención redactada por uno o varios representantes de la empresa o del establecimiento de formación del país de acogida.

La evaluación tiene la forma siguiente : El cuadro de evaluación tiene una parte redactada en francés y la otra es una traducción en el idioma del país de acogida. La rellenan un examinador o varios examinadores extranjeros y luego la transmiten al establecimiento francés de donde proviene el candidato, según las modalidades definidas en la convención.

Cuadro de evaluación de logros de aprendizaje al término del período de movilidad

Compétences <i>Competencias</i>	Résultats d'apprentissage <i>Resultados del aprendizaje</i>	Acquis <i>Adquirido</i>	Non acquis <i>no adquirido</i>	Observations <i>Observación</i>
<p>C1</p> <p>Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Entender y hacerse entender en un contexto profesional extranjero</i></p>	Comprend les consignes orales <i>Entiende las consignas orales</i>			
	Comprend les consignes écrites <i>Entiende las consignas escritas</i>			
	Se fait comprendre à l'oral <i>Se hace entender oralmente</i>			
	Se fait comprendre avec un support écrit, graphique, numérique, etc. <i>Se hace entender por escrito, gráficamente, numéricamente</i>			
<p>C3</p> <p>Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Realizar parcialmente una actividad profesional bajo control, en un contexto extranjero</i></p>	Adopte un comportement professionnel conforme <i>Tiene un comportamiento profesional adecuado</i>			
	Applique les consignes <i>Aplica las consignas</i>			
	Tient compte des risques professionnels <i>Toma en cuenta los riesgos profesionales</i>			
	Réalise correctement les tâches confiées <i>Realiza correctamente las tareas confiadas</i>			

FECHA :
(Date)

NOMBRE, CARGO Y FIRMA DE LOS EVALUADORES :
(Nom, fonction et signature des évaluateurs)

Extrait du référentiel concernant les compétences 1 et 3, visant à guider l'évaluation menée à l'étranger :

Repères <i>Referencias</i>	Compétences visées <i>Competencias que se deben adquirir</i>	Description des compétences <i>Descripción de las competencias</i>	Résultats attendus <i>Resultados esperados</i>
C 1	<p>Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Entender y hacerse entender en un contexto profesional extranjero</i></p>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'informer, collecter et analyser des données et des informations ; - identifier les instructions et consignes, orales et écrites ; - utiliser un mode de communication diversifié et adapté (gestes, support écrit, numérique, graphique, etc.). <p><i>Ser capaz de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>informarse, recoger y analizar datos e informaciones</i> • <i>identificar instrucciones y consignas, orales y escritas</i> • <i>utilizar un modo de comunicación diversificado y adaptado (ademanos, soportes escritos, digitales, gráficos...)</i> 	<p>Transmettre des informations et communiquer en utilisant différents média/moyens</p> <p>Agir en conformité avec les consignes orales et écrites reçues</p> <p><i>Transmitir informaciones y comunicar utilizando diferentes medios de comunicación y recursos</i></p> <p><i>Actuar de acuerdo con las consignas recibidas, orales y escritas</i></p>
C 3	<p>Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Realizar parcialmente una actividad profesional, bajo control, en un contexto profesional extranjero</i></p>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et mettre en oeuvre les opérations nécessaires pour la réalisation des tâches confiées ; - appliquer les consignes ; - repérer les risques professionnels liés aux tâches confiées ; - respecter les règles de sécurité. <p><i>Ser capaz de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>identificar y ejecutar las operaciones necesarias para la realización de las tareas pedidas</i> • <i>aplicar las consignas</i> • <i>identificar los riesgos profesionales que conllevan las tareas pedidas</i> • <i>respetar las reglas de seguridad</i> 	<p>Assurer correctement la réalisation des tâches professionnelles confiées dans le respect des consignes et des règles de sécurité</p> <p><i>Realizar correctamente las tareas profesionales confiadas respetando las consignas y las reglas de seguridad</i></p>

Bewertungsbogen bezüglich der im Anschluss an die Mobilitätszeit erworbenen Fähigkeiten und Fertigkeiten
Grille d'évaluation des acquis d'apprentissage à l'issue de la période de mobilité
(version allemande)

INFORMATIONEN ÜBER DEN KANDIDATEN / DIE KANDIDATIN

NAME :
(Nom)

VORNAME :
(Prénom)

FACHBEREICH :
(Spécialité)

GEBURTSDATUM :
(Date de naissance)

BERUFSBILDENDE EINRICHTUNG IN FRANKREICH :
(Etablissement de formation français)

INFORMATIONEN ÜBER DEN MOBILITÄTSZEITRAUM IM AUSLAND

DATUM :
(Date)

NAME DES UNTERNEHMENS ODER DER BERUFSBILDENDEN EINRICHTUNG :
(Nom de l'entreprise ou de l'établissement de formation professionnelle)

Adresse, Land :
(Adresse, pays)

Name und Funktion des Bewerbers / der Bewerberin / der Bewerber / der Bewerberinnen:
(Nom et qualité du ou des évaluateurs désignés)

Cette grille a vocation à permettre la validation des compétences C1 et C3, relevant du champ de compétences "découverte professionnelle en mobilité".

Cette évaluation constitue la première partie de l'épreuve. Elle se déroule à l'étranger, dans l'entreprise ou l'établissement de formation professionnelle avec lesquels l'établissement de formation français a passé convention. **Elle est réalisée par un ou des représentants de l'entreprise ou de l'établissement de formation du pays d'accueil** et transmise en retour à l'établissement français d'origine du candidat, selon des modalités définies dans la convention.

Die Bewertung betrifft die Kompetenzen C1 und C3 des Referenzrahmens. Sie erfolgt in einem Unternehmen oder einer berufsbildenden Einrichtung, mit der die französische berufsbildende Einrichtung ein Übereinkommen abgeschlossen hat. Sie wird von einem oder mehreren Vertreter(n) des Unternehmens oder der berufsbildenden Einrichtung des Gastlandes abgenommen.

Die Evaluierung erfolgt anhand eines Rasters, das der vorliegenden Definition als Anhang beiliegt. Dieses Raster beinhaltet einen auf Französisch zu verfassenden Text und eine Übersetzung in die Sprache des Gastlandes. Es wird von dem oder den ausländischen Bewerter(n) ausgefüllt und der französischen Einrichtung, die den Kandidaten entsandt hat entsprechend der im Übereinkommen festgelegten Modalitäten zugestellt.

Compétences <i>Kompetenzbereiche</i>	Résultats d'apprentissage <i>Lernergebnisse</i>	Acquis <i>Erworben</i>	Non acquis <i>Nicht erworben</i>	Observations <i>Bemerkungen</i>
C1 Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger <i>Verstehen und sich in einem berufsbezogenen Zusammenhang im Ausland verständlich machen</i>	Comprend les consignes orales Versteht die mündlichen Arbeitsanweisungen			
	Comprend les consignes écrites Versteht die schriftlichen Arbeitsanweisungen			
	Se fait comprendre à l'oral Kann sich mündlich verständlich Machen			
	Se fait comprendre avec un support écrit, graphique, numérique, etc. Kann sich anhand von schriftlichen, graphischen oder digitalen Hilfsmitteln, usw. verständlich machen			
C3 Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger <i>Eine berufliche Tätigkeit unter Aufsicht eines Sachkundigen in einem berufsbezogenen Zusammenhang im Ausland teilweise erledigen</i>	Adopte un comportement professionnel conforme Verhält sich entsprechend den Erwartungen des Berufs			
	Applique les consignes Setzt die Arbeitsanweisungen um			
	Tient compte des risques professionnels Berücksichtigt die arbeitsbedingten Gefahren			
	Réalise correctement les tâches confiées Erfüllt alle zugewiesenen Aufgaben korrekt			

Date / Datum :

Nom, fonction et signature des évaluateurs / Name, Funktion und Unterschrift der Bewerter/innen:

Extrait du référentiel concernant les compétences 1 et 3, visant à guider l'évaluation menée à l'étranger :

Repères / Eckpunkte	Compétences visées / angestrebte Kompetenzen	Description des compétences / Beschreibung der Kompetenzen	Résultats attendus / Erwartete Ergebnisse
C 1	<p>Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Im Ausland ein berufliches Umfeld verstehen und sich verständlich machen</i></p>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'informer, collecter et analyser des données et des informations ; - identifier les instructions et consignes, orales et écrites ; - utiliser un mode de communication diversifié et adapté (gestes, support écrit, numérique, graphique, etc.). <p><i>In der Lage sein:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>sich zu informieren, Daten und Informationen zu sammeln und zu analysieren</i> • <i>mündliche und schriftliche Anweisungen zu erkennen</i> • <i>auf vielfältige und angemessene Art zu kommunizieren (Gestik, schriftliche Ausführung, digitale Ausführung, Grafik...)</i> 	<p>Transmettre des informations et communiquer en utilisant différents média/moyens</p> <p>Agir en conformité avec les consignes orales et écrites reçues.</p> <p><i>Unter Einsatz verschiedener Medien/Mittel Informationen zu vermitteln und zu kommunizieren</i></p> <p><i>Entsprechend den mündlichen und schriftlichen Anweisungen handeln</i></p>
C 3	<p>Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger</p> <p><i>Teilweise und unter Aufsicht in einem beruflichen Umfeld im Ausland einer beruflichen Tätigkeit nachgehen</i></p>	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et mettre en oeuvre les opérations nécessaires pour la réalisation des tâches confiées ; - appliquer les consignes ; - repérer les risques professionnels liés aux tâches confiées ; - respecter les règles de sécurité. <p><i>In der Lage sein:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>die für die Ausführung der übertragenen Aufgaben erforderlichen Vorgänge zu identifizieren und umzusetzen</i> • <i>Anweisungen umzusetzen</i> • <i>die mit den zugewiesenen Aufgaben verbundenen beruflichen Risiken zu erkennen</i> • <i>die Sicherheitsregeln einzuhalten</i> 	<p>Assurer correctement la réalisation des tâches professionnelles confiées dans le respect des consignes et des règles de sécurité</p> <p><i>Für die korrekte Ausführung beruflich zugewiesener Aufgaben unter Einhaltung der Anweisungen und Sicherheitsregeln zu sorgen</i></p>